DÉCLARATION PRÉALABLE
Portail et clôture

Je pose une déclaration préalable pour un portail et la pose d'une clôture si le Plan Local d'Urbanisme le prévoit (PLU).

CERFA n° 16702 construction et travaux non soumis à permis de construire

Téléchargeable sur le site : http://www.service-public.fr (démarches et outils - formulaires administratifs). Il permet de compléter le dossier et le déposer en mairie ou l'envoyer en lettre en recommandé avec accusé de réception à la mairie où seront faits les travaux.

Nouveau

Démarche en ligne : Vous pouvez poser votre dossier en ligne, https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CCPV30/ lien disponible sur le site de la communauté de communes du pays viganais (service urbanisme).

Délai de droit commun : 1 mois (*2 mois si le terrain se situe en périmètre des monuments historiques*).

Pièces à fournir

DP1 : PLAN DE SITUATION

Il permet de localiser le terrain sur la commune.

Vous pouvez vous procurer la trame sur les sites Internet : http://www.cadastre.gouv.fr ou https://www.google.fr/maps

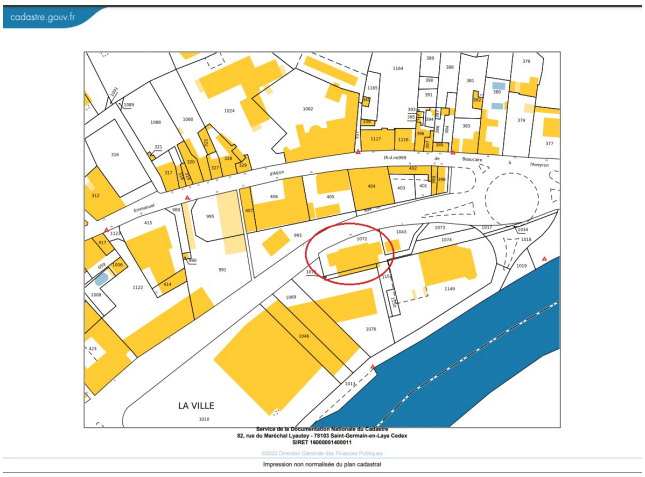

DP2 : PLAN DE MASSE

Matérialise l'emplacement exact du projet par rapport à l'existant et des limites du terrain.
Le plan doit être à l'échelle et faire apparaître les éléments suivants:

- Les bâtiments existants.
- Le schéma du projet vu de dessus pour montrer où va être implanter le projet sur la parcelle,
- Matérialiser les clôtures en grillage, le portail et ses piliers, le portillon, …
- Préciser les côtes (longueur, largeur du projet pour un muret, portail, pilier,…),
- L'implantation du projet,
- Indiquer l'échelle et l'orientation.

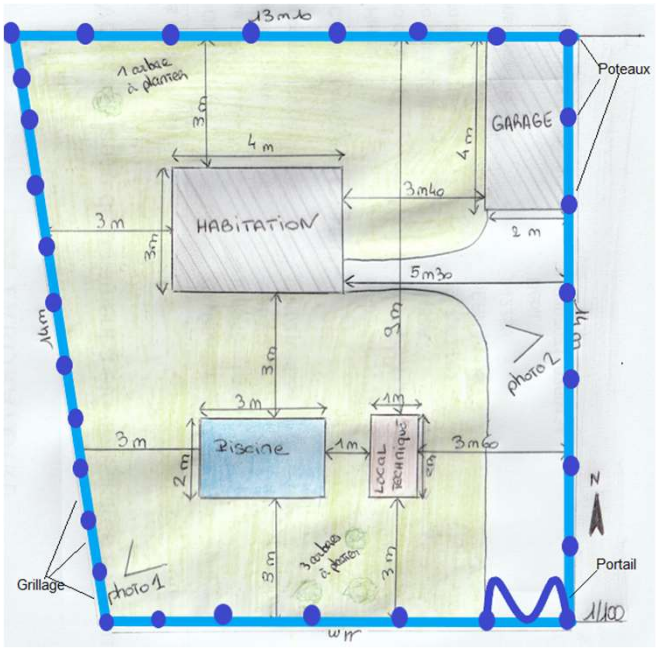

DP5 REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION

Dessin ou photo du portail avec ses piliers et une portion de grillage (aspect),

Coter avec la hauteur, la longueur (et la largeur pour les piliers du portail).

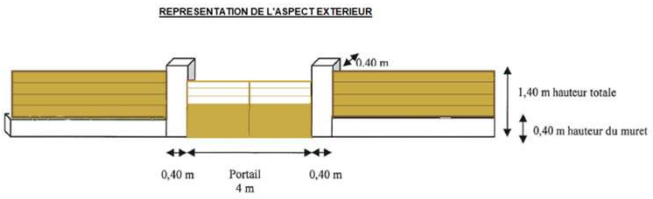

DP7 : PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE

Permet de comprendre le fonctionnement de la parcelle et d'apprécier l'intégration du projet sur le terrain.

Il faut intégrer au dossier une ou plusieurs photos avec une vue proche : photo de l'emplacement du projet.

DP8 : PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Permet de comprendre le fonctionnement de la parcelle et d'apprécier l'intégration du projet sur le terrain.
Il faut intégrer au dossier une ou plusieurs photos de loin : photo globale du terrain montrant la ou les constructions existantes et celle potentiellement à proximité.

En cas d'impossibilité de prendre une photo de loin, par manque de recul par exemple, joindre une simple note explicative et justifier qu'aucune photo ne peut être prise de loin.

DP11 : NOTICE EXPLICATIVE

Préciser les modalités de construction, les dimensions, les matériaux et les couleurs des constructions (références couleurs) ou joindre le devis et coller vos échantillons de couleurs.

À fournir impérativement si le projet est situé dans un périmètre des Bâtiments de France.

Attention Il faudra probablement un alignement à la voie publique (VP) concernant la partie de la clôture jouxtant la VP pour cela il vous faudra l'autorisation de la collectivité responsable de la voirie.

DP 11 - Matériaux utilisés et mode d'exécution des travaux.

Projet :

Construction d'une clôture et d'un portail pour notre maison d'habitation

Situation :
La future clôture fera 180 ml et prendra l'enceinte de notre parcelle. Un portail d'accès pour les voitures permettra d'entrer dans la propriété.

Aspect architectural :
Le choix du bois est pris pour son intégration au paysage. Il sera de couleur brun chocolat RAL 8017 avec les lames en bois de même couleur…

Matériaux :
- Pilier en béton,
- Portail en Bois,
-…

Mode d'exécution des travaux :
La fabrication et la pose est exécutées par un professionnel (cf. devis).